

Vent debout contre les éoliennes en Nouvelle-Aquitaine

[JEAN BERTHELOT DE LA GLÉTAIS](#) PUBLIÉ LE 30/08/2019 À 18H05.

L'Usine Nouvelle

Un peu partout en Nouvelle-Aquitaine, citoyens et élus se dressent pour tenter de geler les installations d'éoliennes.



De plus en plus de protestations contre l'installation d'éoliennes en Nouvelle-Aquitaine.

La colère gronde contre les éoliennes en Nouvelle-Aquitaine ; la plus vaste région de France voit actuellement plusieurs projets d'implantation de ces équipements être très vivement contestés. Le 24 août, 500 personnes ont même manifesté à Saint-Aulaye-Puymangou (Dordogne), pour affirmer leur rejet des éoliennes.

Elles n'ont pas choisi ce département par hasard : à l'heure actuelle, il est l'un des rares à être encore vierge de ces moulins à vent géants. Peut-être plus pour longtemps, puisqu'un projet de très grande envergure doit bientôt voir le jour dans la forêt de la Double, laquelle se trouve entre les villes de Barbezieux (Charente), Périgueux (Dordogne) et Libourne (Gironde). Plusieurs dizaines d'éoliennes doivent y être construites, dont cinq dans le secteur de Puymangou, où se tenait la manifestation.

Trois sociétés sont parties prenantes dans l'opération globale : Abo Wind, Soleil du Midi Développement et Eole Res. C'est la première, Abo Wind, qui doit faire face à la plus grosse opposition en Dordogne : en 2013, les élus locaux avaient voté en faveur de son installation, première étape indispensable mais pas suffisante. Plus récemment, début août, la commission départementale de la nature, des paysages et des sites s'était elle aussi prononcée favorablement. Pour autant, il manque encore une étape décisive : l'avis de la préfecture qui doit délivrer une autorisation d'exploitation d'installation classée pour la protection de l'environnement, une dérogation à la destruction d'espèces protégées, et une nouvelle autorisation de défrichement, la première ayant été annulée par le tribunal administratif de Bordeaux.

DE NOMBREUSES OPPOSITIONS

L'État prendra-t-il le risque d'accorder ces autorisations et donc de laisser construire ces éoliennes ?
"Nous irons jusqu'au bout pour l'empêcher", assure Jeanne, une riveraine présente à la manifestation.
"Nous craignons évidemment une dévalorisation de notre patrimoine, mais aussi un impact sur le tourisme. Et surtout, c'est une vraie gêne, auditive, visuelle, sans même évoquer le fait que cela fragilise l'écosystème d'espèces protégées. Les éoliennes, on n'en veut pas." Si l'antenne est récurrente, un peu partout en France, elle l'est encore plus en Nouvelle-Aquitaine où les oppositions à ce type de projets se multiplient ces derniers mois. Dans l'estuaire de la Gironde, c'est une installation de 40 éoliennes qui est vivement contestée par les élus locaux et la population. Idem en Haute-Vienne, où un collectif, Robin des Vents, parle même de "ce cancer qu'est l'éolien industriel" et de zones "sacrifiées au nom de la transition énergétique régionale". En Charente-Maritime, le conseil départemental a carrément demandé un moratoire sur le sujet et le gel de toute installation d'éolienne durant deux ans. Toutes ces oppositions peuvent-elles remettre en cause la politique de l'État dans la région ? Pour l'heure, elles ne font que ralentir le processus.